



De gauche à droite : Guy Cocagne : 2ème adjoint
Hervé Sinnaeve : 3ème adjoint - Nathalie Mellier :
1ère adjointe - Le Maire : Christophe de L'Hamaide



Chers habitantes et habitants de Milly et de ses hameaux,

Je m'adresse à vous pour la première fois en ma qualité de Maire et je tiens à vous remercier chaleureusement, au nom de toute l'équipe municipale, pour la confiance que vous nous avez accordée en janvier dernier.

Mme Nathalie Mellier assure, comme prévu en sa qualité de première adjointe, la gestion administrative de la Mairie ainsi que le pôle jeunesse (SIRS, conseil d'école, cantine et transports, accueil de loisirs). M. Guy Cocagne, pilote l'équipe technique, supervise les travaux et gère l'entretien. M. Hervé Sinnaeve anime le comité des fêtes, les relations avec les associations et les actions culturelles. De nombreuses autres commissions participent activement à la vie de notre Commune telles que la commission des finances, le pôle jeunesse, le CCAS, la communication, les divers syndicats (eau, électricité).

Au delà de mon rôle de chef d'orchestre de cette équipe motivée, je suis également le porte-parole de chacun d'entre vous auprès de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Nous nous sommes attachés à relancer l'administration courante de la mairie. Afin d'assurer la continuité des travaux initiés par la municipalité précédente, nous travaillons actuellement sur les dossiers suivants :

- La réfection de la toiture de la petite école,
- La mise en sécurité, pour les piétons et le handicap, de la sortie D133 vers Songeons,
- Un chantier pour les eaux pluviales aux Forges.

Une étude est d'autre part lancée par le département pour le revêtement de la D133 qui traverse la commune.

Les prochains axes d'amélioration se situent dans les accès au lotissement des Côteaux, que ce soit en venant de Campdeville ou de Courroy.

Le budget 2017 est à cette heure bouclé. Sa préparation, liée à l'exercice 2016, n'a pas été simple, obérée par la baisse des diverses dotations de fonctionnement, des fonds de péréquation et d'autres subventions. Les finances restent saines mais nous obligeront à être très rigoureux dans les années à venir.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, le résultat des élections présidentielles n'est pas encore connu. Ces élections sont un moment important pour notre démocratie.

Je souhaite que lors de ces scrutins, nous soyons nombreux à user de ce droit inaliénable qu'est le droit de vote. Pour le second tour, le 7 mai prochain, nous comptons sur votre mobilisation !

Je reste à votre écoute et à votre disposition chaque jeudi matin à la mairie de 8h30 à 12h.

Bien à vous,
Christophe de l'HAMAIDE.

BULLETIN MUNICIPAL - AVRIL 2017 -



LE COMITE DES FETES

Une nouvelle équipe au sein du comité des fêtes, motivée et désireuse d'animer la commune et ses hameaux, est composée de conseillers municipaux et d'habitants dont certains ont déjà œuvré plusieurs années.

Pour cette année, nous vous proposons :

- Un repas dansant, pour les aînés le 8 mai (âge minimum : 62 ans).
- La fête de la musique, le vendredi 23 juin.
- Retraite aux flambeaux, le 13 juillet à Courroy (chaque année nous changerons de hameau).
- Barbecue le 14 juillet, Milly centre.
- La fête des étangs les 5 et 6 août, avec au programme :
 - ⇒ Le samedi gala de catch, feux d'artifices et bal en plein air,
 - ⇒ Les deux jours : fêtes foraine,
 - ⇒ Restauration sur place.
- La fête du cidre les 7 et 8 octobre :
 - ⇒ A cette occasion un concours de cidre amateur sera organisé et réservé aux habitants de la commune.
 - ⇒ Réservez votre soirée du samedi, pour le repas dansant ayant pour thème les années 70/80.

★ Comme il est de coutume, nous ferons appel aux bénévoles, afin de rendre ce salon gastronomique et artisanal le plus attrayant possible ; cette manifestation mettant en valeur notre village.

- Le téléthon : les 8 et 9 décembre, toutes les associations désireuses de participer seront les bienvenues.
- Le 10 décembre le Comité des Fêtes sera de nouveau partenaire de la course hivernale.
- Le Père Noël, se rapprochera de tous, le samedi 23 décembre et sera en promenade dans Milly et ses hameaux.

Il ne faut pas oublier notre partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis, qui vous offre des spectacles à prix réduit.

Hervé SINNAEVE, président et toute l'équipe du Comité des Fêtes, vous souhaitent de passer d'agréables moments en leur compagnie.

Règles de civisme

Pour un village propre et beau, respectez son environnement

Les papiers,
c'est dans la
POUBELLE !



Je jette mes déchets à la poubelle

Prévue à cet effet et non sur la voie publique.

Les agents municipaux arpentent le village toute la semaine afin d'optimiser la propreté de nos rues et de nos espaces verts.

Aidons les à garder notre village propre.

Je promène mon chien

Je ne laisse jamais mon chien faire ses besoins sur les trottoirs, les places publiques, les aires de jeux pour enfants et les espaces verts publics. Lors de mes sorties, je dois tenir mon chien en laisse et ramasser ses déjections.



L'élagage et le recépage des plantations

Vous êtes tenus de couper vos haies à l'aplomb de la limite de votre propriété et de ramasser les végétaux.

Cette réglementation s'applique également pour les haies en bordure des voies communales.



Un rappel : Les tontes des pelouses, les tailles de haie avec des matériels sonores, l'usage de la tronçonneuse et autres engins sont INTERDITS les dimanches et jours fériés.

Il convient de respecter un jour par semaine un calme nécessaire. Le point vert situé à côté de la station d'épuration ouvre à nouveau du 1^{er} Avril au 30 Novembre.

Le Lundi et le Samedi de 14 heures à 17 heures.

Respectez ces horaires et ne déposez aucun déchet vert à la porte

en dehors de ces jours et heures. Il y a toujours des usagers qui ne peuvent tondre que le dimanche et qui ne peuvent se rendre au Point vert qu'en dehors des jours autorisés !

Il est interdit de brûler branchages, matériaux divers (plastiques, palettes etc...)

BUDGET COMMUNAL : Fonctionnement et Investissement pour 2016

Libellé des dépenses pour le fonctionnement	Sommes réalisées au budget	Libellé des recettes pour le fonctionnement	Sommes réalisées au budget
Charges énergie, eau, téléphone, fêtes, assurance, entretien courant	270 193	Autres produits de gestion, produits de services (cantine scolaire, etc ...)	63 736
Charges de personnel	283 266	Impôts et taxes	503 731
Autres charges de gestion courantes (Associations, SIRS, Syndicats etc...)	267 485	Dotations : Etat et Agglomération du Beauvaisis	241 673
Charges financières	22 688	Atténuation de charges + produits exceptionnels	25 693
Total des charges	843 632	Total des produits	834 833

Libellé des dépenses pour l'investissement	Sommes réalisées au budget	Libellé des recettes pour l'investissement	Sommes réalisées au budget
Déficit année précédente	74 307	Excédent année précédente	98 841
Remboursement emprunts	47 873	FCTVA N-1	46 890
Travaux divers	127 022	Taxe aménagement + TLE	8 384
Total des charges	249 202	Subventions	34 358
		Immobilisation	557
		Total des produits	189 030

Réserve de 145 556€ en recette, soit un restant pour l'exercice 2017 de : 76 585€

Centre Communal d'Action Social de Milly sur Thérain

Le CCAS est un établissement public autonome qui dispose d'un budget propre alloué par la municipalité. Il est administré par un Conseil d'administration composé d'élus et d'habitants de la Commune dont le Maire est président.

La première réunion du CCAS a eu lieu le 4 avril dernier.

Le Conseil d'Administration est composé de la manière suivante :

le Maire, président de droit : Christophe de l'Hamaide
 5 membres issus du Conseil Municipal : Mesdames PATTEUX, VILLERET, SANS, VASSAL, de l'HAMAIDE.
 5 membres nommés par le Maire : Mesdames YSARD, VERRIER, MANSION, DROUARD, GALLAND.
 Soit un total de 10 administrateurs.

Les principales attributions du CCAS sont :

- l'aide aux personnes en difficultés,
- l'aide à l'insertion et l'emploi (exemple le Bus pour l'emploi) ,
- l'accompagnement des familles, des personnes âgées,
- le suivi des demandes de logements sociaux (relation avec les bailleurs sociaux).

Nous avons créé au sein du CCAS une Commission Permanente, qui interviendra directement auprès des habitants qui en feront la demande, dont les missions sont :

- d'examiner les dossiers concernant les demandes d'aides facultatives d'urgences et les demandes de domiciliation,
- d'attribuer les aides facultatives d'urgence dans la limite du budget alloué,
- de percevoir et de distribuer des produits de première nécessité,
- d'assurer le suivi des dossiers de demandes de logements sociaux,
- d'assurer la relation avec les bailleurs sociaux.

Vous pouvez donc venir au secrétariat de la Mairie afin d'obtenir un rendez-vous avec les membres de la Commission Permanente qui examineront votre demande avec bienveillance.

D'une manière générale et compte tenu des faibles moyens qui nous sont attribués, le CCAS s'attachera à créer un partenariat avec des organismes sociaux, des associations, des bénévoles sur lesquels il s'appuiera dans les domaines de compétences qui ne sont pas les siennes.

STATIONNEMENT “anarchique” aux abords des écoles et dans la commune

Le matin, conduire ses enfants ou petits-enfants à l'école maternelle et primaire peut s'avérer être un véritable parcours du combattant : stationnement hors des places de parking, vitesse excessive, passage forcé, recul sans contrôle. L'accès aux écoles devient très difficile et dangereux.

Afin de respecter le plan Vigipirate, de circuler dans des conditions de sécurité optimales et comptant sur le civisme de chacun, il est demandé à tous, de se garer correctement sur les emplacements prévus à cet effet.



Coût pour la commune concernant l'agrandissement du parking de l'école : 9583 € HT

Dans les rues où le stationnement n'est pas matérialisé, il est demandé de laisser le libre accès aux personnes à mobilité réduite.

Le Club du 3ème Age



Le club du 3^{ème} âge de Milly-sur-Thérain est ouvert à tous, il compte 93 adhérents dont 11 bénévoles.

La cotisation est de 20€ pour les habitants de Milly et 27€ pour les extérieurs.

Le club vous propose tout au long de l'année :

- ⇒ ***Tous les premiers Juedis du mois un repas rencontre avec animations (jeux de cartes, dominos ...)***
 - ◆ En Janvier : Thé dansant
 - ◆ Février : Choucroute (repas dansant)
 - ◆ Mars : Thé dansant
 - ◆ Septembre : Repas du Club (dansant)
 - ◆ Octobre : Thé dansant
 - ◆ Décembre : Repas de Noël dansant avec distribution de colis aux adhérents
- ⇒ Une sortie cette année à BOULOGNE-SUR-MER le 18 mai (adhérents : 40€ et non adhérents : 85€)
- ⇒ Un voyage au MONTENEGRO du 20 au 27 juin (complet)
 - ◆ En Juin et Décembre nous fêtons les anniversaires et offrons un petit cadeau aux adhérents

LOTISSEMENT « LES CÔTEAUX »



En juin et juillet 2016, nous avons eu le plaisir d'accueillir, dans 20 pavillons et 24 appartements, 112 nouveaux habitants, au lotissement les Côteaux. Grâce à leur arrivée, nous avons pu sauver une classe à l'école.

7 lots viabilisés étaient également mis en vente, le dernier a été vendu en mars 2017. Ces lots sont destinés à la construction de pavillons individuels. Bilan positif pour cette opération.

Le second projet de construction du lotissement des Coteaux vient d'être signé avec la SA HLM du Beauvaisis. Cette phase 2 sera répartie en 21 logements locatifs aidés et 4 lots à bâtir viabilisés. La partie voirie et lots sont prévus pour le printemps 2018, la partie logement pour mars 2019. Ce qui permettra d'échelonner les rentrées scolaires.

Ce nouvel aménagement se situera dans le prolongement de la voirie actuelle du lotissement et rejoindra le chemin qui relie à mi-hauteur la Croix Godard.

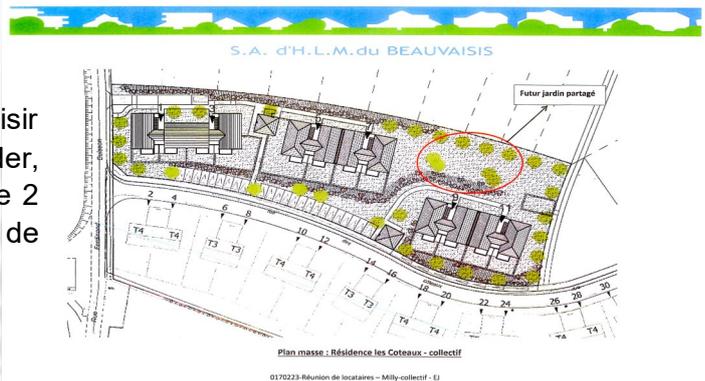
Grâce au réaménagement Foncier et après négociations, nous avons obtenu que ces travaux d'empierrement et d'enrobé soient pris en compte par le Département à 100%.

La création dans cette zone d'un bassin de rétention sera prévue, il restera à la charge de la commune 40% des travaux. Nous devrions ainsi éviter les inondations vécues il y a quelques mois par « la Couture St Hillaire ».

Cette nouvelle voie sera dans un premier temps réservée au passage des engins agricoles. A terme, elle sera aménagée pour accéder au lotissement des Côteaux par Milly sans passer par la rue des écoles, et permettra ainsi la liaison entre les deux départementales D133 rue de Dieppe & D901 Troissereux / Saint Omer.



Un jardin partagé sera également prévu, pour le plaisir de jardiner, se détendre, se rencontrer, s'entraider, partager les futures récoltes. Nous avons besoin de 2 ou 3 bénévoles pour s'occuper de ce projet, merci de prendre contact à la mairie.



LOTISSEMENT « LE CLOS ALLETETE »



Le lotissement du Clos Alletête qui fait couler beaucoup d'encre et d'inquiétude, avance maintenant plus sereinement. Nous avons depuis le démarrage, prêté attention à tout vice de forme et fait corriger bien des choses. Nous restons en permanence à l'écoute des riverains.

Ce programme de 34 logements et de 7 lots viabilisés sera livrable pour le printemps 2018.

L'association des « Petits Frères des Pauvres » a décliné sa participation pour la gestion des logements dédiés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ce projet ne verra donc pas le jour.



Sensibiliser les parents aux dangers d'Internet



Après l'opération lancée par la gendarmerie pour sensibiliser les enfants de CM2 aux dangers d'Internet, nous vous proposons une réunion d'information sur les risques du web organisée par la gendarmerie et la mairie de Milly-Sur-Thérain :

⇒ **Le mercredi 14 juin 2017 à 18h (petite salle des fêtes)**

Afin de préparer au mieux cette réunion, nous aimerions connaître le nombre de participants : pour toute inscription, appelez avant le 20/05/17 :

- ♦ Marie-josé DEVERGIE : 06-17-39-22-96
- ♦ Dominique VILLERET : 06-76-33-64-68

Ou retour sur le mail du site internet : commission.info@milly-sur-therain.eu

La section ados est ouverte à partir de 10 ans au CM2 jusqu'à 13-14 ans et elle est pour l'instant totalement gratuite.

La Section Ados Organise une journée nettoyage !



Message d'information

La Section Ados et la municipalité de Milly-sur-Thérain souhaitent organiser, en partenariat avec le Centre Social Rural du secteur de Marseille-en-Beauvaisis, une journée nettoyage de la commune.

L'an passé la Section Ados a ramassé plus de 18kg de déchets.

Le rendez-vous pour cette randonnée éco-citoyenne est fixé à 10h00 à l'Accueil de Loisirs le samedi 24 juin 2017 sur inscription.

Il n'est pas obligatoire de participer à l'ensemble de la journée mais un soutien à l'initiative de nos jeunes serait le bienvenu.

Comptant vivement sur votre présence.

La Section Ados,
La municipalité de Milly sur Thérain,
Le Centre Social Rural,



ACCUEIL DE LOISIRS DE MILLY SUR THERAIN
48 RUE DE DIEPPE - 60112 - 09 64 40 77 43
CENTRE SOCIAL RURAL DU SECTEUR DE MARSEILLE EN BEAUVAISIS
RUE FERDINAND BUISSON - 60690 - 03 44 46 26 22

MILLY BROCANTE DES ENFANTS

ORGANISEE PAR L'APE

LE DIMANCHE 30 AVRIL 2017

De 10H. À 17H. dans la cour de l'école
5€ l'emplacement

Réservation : 06-30-25-88-02

Pour imprimer : voir sur le site internet



Kermesse de l'Ecole organisée par l'APE

Le dimanche 11 juin 2017

Nous vous attendons
nombreux



Fête de la musique

Le vendredi 23 juin 2017 à la grande salle des fêtes de Milly-sur-Thérain à 20h30 avec la participation de la chorale « Arpège » de Beauvais.



Organisée par le Comité des Fêtes avec restauration sur place à partir de 19h.

Après la réussite de notre 1ère sortie de l'année dernière, à retenir la date du :

Samedi 02 septembre 2017

pour notre 2ème sortie « découverte des alentours de Milly » en toute convivialité !

A l'issue de cette promenade, un pique-nique sera organisé avec une participation financière de 7€ (gratuit pour les enfants de -12ans)

Nous vous attendons aussi nombreux



Nous vous rappelons l'adresse du site Internet pour la commune de Milly-sur-Thérain : www.milly-sur-therain.eu

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions sur l'adresse mail : commission.info@milly-sur-therain.eu